

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°130

LETTRE, N°130

+

Dijon, ce 12 Janvier 1864

Soyez forte, mon Enfant, soyez généreuse! Soyons larges à donner, et à recevoir de la main d'un Dieu qui nous comble de tant de bénédictions inespérées, depuis que nous nous sommes mis tout entiers à son service.

C'est tout ce que je puis dire à votre âme, tant mon temps est absolument pris.

Je suis enfoncé dans la préparation de mon Carême, car impossible d'échapper à la Mission du mois prochain, personne n'est libre pour me remplacer. Je n'ai donc plus que 18 jours pour tout faire. Notre Mission est à Montlael (Ain) aux portes de Lyon. Elle finit vers le 20 Février. Je compte aller à Béthanie aussitôt après jusqu'à mon départ pour Nîmes; S. Berthe peut regarder cette époque comme à peu près fixée pour sa prise d'habit.

A propos, je n'ai pas vu son père. Lui a-t-elle écrit de venir chercher le petit paquet?

Aux affaires, bien vite:

St Clémence sera partie avant que ma lettre et mes commissions ne vous soient arrivées? Je le regrette; en ramenant tout cela avec elle, elle eut épargné des frais de port, qui eussent un peu défrayé son voyage. J'ai fait mettre de côté chez Burdin (Clos St Amour) le poêle que j'avais choisi. Ecrivez leur de l'emballer et de le mettre à la voiture de Gy, et faites payer.

J'ai vu des bandes d'aloès pour tapis pour épargner les parquets cirés du salon et du 6<sup>d</sup> escalier (à la Flotte anglaise, 50 centim. de large- 1.75 le mè-



*Henri-Dominique*  
not

tre; Et du tampico (c'est un peu moins fort) 45 centi de large- 1,25 le mètre.

Vous en faut-il et combien de mètres. Je les prendrai à mon passage à Besançon, s'il en faut.

Demandez à nos Enfants d'Auvergne si elles ont connu là bas une jeune fille de Besançon nommée Marchal ou Marechal (condamnée pour infanticide) On voudrait nous la voir venir; et une de ses anciennes amies très pieuse, rêve de venir religieuse à Béthanie, pour l'y attirer et la sauver. C'est M. l'abbé Bailly de l'Archevêché, qui nous la présente. Mais il y a quelques obstacles pour le moment.

Pour les photographies à faire tirer on demande 10<sup>f</sup> la douzaine, les 2 douzaines (du même clichet) 16<sup>f</sup> au lieu de 20; plus les frais de déplacement et de séjour; et s'il y en a beaucoup à tirer, on pourra diminuer sur ces frais, ne pas les compter. Ce serait pour après Pâques. Pensez y, et avertissez-moi s'il faut cela.

Je vous envoie la note de M. Lallemand qu'il faudra acquitter dans le courant d'un mois.

M<sup>le</sup> Bick va vous expédier le nouveau fer à hosties. S<sup>r</sup> Clémence aura t elle songé à voir le sacristain de S. François Xavier pour apprendre à les faire glacées?

J'ai trouvé de ces fers à la Flotte Anglaise (il n'y a pas ailleurs) on me les a fait 35 ou 31<sup>f</sup> au lieu de 25<sup>f</sup> celui qui nous vient de Paris.- Le poêle que Burdin nous fait 23<sup>f</sup>, Beau le vend le même, 25<sup>f</sup>. En général je me suis convaincu que Burdin qui est mieux assorti pour les articles qu'il tient vend aussi meilleur marché.- Les tuyaux de Poêle s'y vendent 1<sup>f</sup>. Combien chez M. Paris?

Beau assure que n. fourneau de cuisine est très bon; qu'il en a vendu de semblables dont on est très-content. Il attribue tout à la cheminée. A-t-il raison?

M. l'Abbé Claudon s'est chargé de voir un certain père Fritz, tonnellier, pour lui commander les cuves destinées à des lieux. J'ai dit de 60 à 80 litres de contenance Est ce assez? Il faudrait ajouter qu'il doivent être plutôt larges que profonds, pour pouvoir être portés à la main par des personnes de taille ordinaire.

Puisque ~~vous~~ le bon Dieu nous envoie du travail faites faire un bon feu chez nos Enfants et chez nos Sœurs.



*Spence*  
207

Il vaut mieux dépenser un peu plus en bois et que tout le monde puisse travailler sans lenteur ni perte de temps. Si j'étais à aller à Béthanie maintenant, j'achèterais un poêle pour nos Soeurs, moins haut que l'autre. La cheminée les chauffe trop peu. A l'an prochain!

Une dame de Besançon que j'ai vue à Langres va vous envoyer une paire de magnifiques lapins angoras. Où mettrez-vous les pigeons et la poule, qui sont tout apprivoisés?

M<sup>le</sup> Magnin était souffrante.

M<sup>me</sup> Destoquois va essayer de nous faire donner une chape en tout ou en partie, par la Société du Tabernacle, qui se réunit au Sacré-Coeur.

M<sup>me</sup> Destoq. espère aussi nous avoir à bon compte un cheval de réforme, quand il ne sera réformé que pour son âge (10 ans environ) Elle sera avertie dès qu'une bonne occasion se présentera, par un de ses amis qui est à Besançon lieutenant colonel, je crois, et qui se connaît bien en chevaux. Mais c'est nous qui devons le payer, je pense.

Mieux vaut 20<sup>f</sup> que notre pauvre bête en à nourrir.

Baré, commissionnaire de Bucey à Gray est il venu? Le facteur devait le faire venir. Il faudra s'entendre pour nos gros colis, que nous ferions arriver en gare de Gray, désormais. L'autel ne tardera pas à y venir, je pense.

Si les lampes à essence s'éteignent si facilement c'est, je m'en suis informé, parceque les mèches sont crasseuses dans le haut. Qu'on les tienne propres ou qu'on les mouche, quand il le faudra.

Il vient de m'arriver aujourd'hui, d'une dame de Bordeaux, une belle tapisserie pour devantsus d'autel (non montée) elle a bien 5 mètres de long, et plus peut être. J'avais donné ces mesures pour garniture d'autel. Il y a eu malentendu. Je vous l'apporterai le mois (a) prochain.

J'ai dit la S<sup>te</sup> Messe à Besançon dans la chapelle que M. l'abbé Jeannin a faite au grenier pour

(a) lettres illisibles sous "le mois"



*E. J. Jeannin*  
not.

l'Orphelinat de M<sup>le</sup> Boussard. Il a tiré de tout un excellent parti presque sans frais. C'est une petite chapelle gothique avec colonnettes et arcs boutants, le tout en bois blanc, et peint couleur de pierre. Cela n'a fait penser que nous pourrions en faire une magnifique du même genre dans le grand grenier qui est au-dessus de la chapelle actuelle. Elle pourrait servir pour bien des années, et il y aurait une porte pour les S<sup>rs</sup> au haut de votre escalier, un autre pour l'Aumônée. Et de la chapelle actuelle nous ferions un oratoire à Mater Admirabilis (au lieu d'une chapelle rustique où la statue serait trop exposée pendant l'hiver) - Peut-être même pourrait-on en faire avec une partie du chœur actuel et le balcon, une petite chambre à mon usage, pour ne pas gêner l'aumônier en bas. Peurrensez y. L'argent de la petite loterie suffira peut-être à cela.

Avez vous fait enlever la poignée extérieure de la petite porte de fer, pour Lucie?

Veuillez chercher dans les dernières factures de M<sup>le</sup> Bick, 2 feuilles format de papier à lettre. Au verso de la seconde, M<sup>le</sup> Bick parle de 100<sup>f</sup> versés à M. Berthoz et offre d'en verser encore 100 autres. Veuillez me copier textuellement ce qu'elle dit concernant ces 200<sup>f</sup>; j'en ai besoin.

Priez beaucoup pour une personne qui songe à Béthanie. Quelque chose va se décider ces jours-ci, à son sujet.

Une lettre de l'Abbé Gentil, vicaire de Berne, demandant à être aumônier à Béthanie. Elle est très bonne. Il est maintenant dans sa famille, sur les frontières de Frasné. Je vais attendre le 15 pour savoir ce que je dois espérer du côté de Metz, puis je lui répondrai vaguement en l'engageant à me venir voir à Béthanie à la fin de Février, pour tout concerter. Et si nous ne pouvons pas compter sur l'Econome de Metz, j'écirai au T. R. J. Souaillard, de nous envoyer en attendant le R. P. Cosson, sur lequel vous ne devez rien dire ni laisser percer à nos soeurs.

Cet abbé a une vieille mère à sa charge, mais qui ne pourra venir avec lui. Il demande à cause de cela, outre le logement, la nourriture et le blanchissage, 7 à 800 fr. Je vais lui proposer d'ajouter nous-mêmes le chauffage et l'éclairage et de réduire les honoraires à 600<sup>f</sup>. Qu'en pensez-vous?

*éprouvée par moi*



Plus rien que le temps tout juste et la place de vous bénir et de me dire toujours.

Votre père tout dévoué en Notre Seigneur,

fr. M. Jean Joseph

Je bénis bien toutes mes chères filles et Enfants.

Votre lettre datée du 9 ne m'est arrivée que ce matin (12 Janvier)

Je ne vous avais pas défendu de vous lever, mon Enfant, seulement je l'avais cru préférable pour les raisons que vous savez- Si vous tenez à ce que je brûle vos lettres, je le ferai; mais je trouverais meilleur autrement. Quand vous aurez votre livre de chronique bien tenu; à la bonne heure!- N'acceptez pas Luc Chapuis, mais faites de bon prix, bien convenus et arrêtés, avec Loigereau. Essayez le nouveau vin pendant 3 jours, avant que je me prononce sur cette question.- Oui, des livres dans le prie-Dieu mais avec recommandation de s'en servir le moins possible, surtout nos Soeurs. N'oubliez pas que c'est la 1/2 d'oraison, que, régulièrement, elles doivent avoir dans l'après midi. Il ne faut donc pas, sans vraie nécessité, la transformer en une lecture, ce qui est plus commode, mais moins bon.

Oui S<sup>r</sup> Cecile reprendra confiance je l'espère bien; et vous, je ne vois aucun mal à ce que vous fassiez désormais comme vous dites, si c'est bien l'attrait de la grâce qui vous y porte; mais si Dieu ne vous donne pas cet attrait, ne le faites pas; ne vous forcez pas en cela; vous vous briseriez.

A Dieu.

*E. J. J. 2*  
*let*

